



## La RSE, une valeur incontournable

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), contribue aux objectifs du développement durable. Elle permet à l'entreprise d'intégrer volontairement une réflexion sur ses impacts sociétaux, environnementaux, économiques, sur sa gouvernance, sa gestion et ses relations avec ses parties prenantes. La RSE, véritable levier de performance pour l'entreprise, améliore son efficacité économique et sociale. Elle permet d'anticiper les impacts, de répondre aux attentes des parties prenantes, d'anticiper les évolutions réglementaires et de créer des valeurs à long terme. Au final, la RSE, intégrée au fonctionnement de l'entreprise, n'apparaît plus comme un «coût» ou «un surplus», mais comme une stratégie gagnante.

# Accompagnement stratégique de la démarche

## RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

La mise en oeuvre de la démarche RSE, telle que nous la proposons, prend en compte la réduction des impacts environnementaux, la réduction des coûts, l'innovation, la gouvernance, le bien-être des salariés, l'interaction avec les parties prenantes,... Primum non nocere vous aide à définir une stratégie «de groupe» basée sur des axes de travail prioritaires et des objectifs communs. Cette stratégie permet de fédérer les professionnels de santé autour de projets qui finalement redonnent du sens à leurs métiers.

### UN ACCOMPAGNEMENT EN 4 ETAPES

Nous proposons un accompagnement «de groupe» avec, dans un premier temps, la mise en oeuvre de la démarche RSE sur un panel de structures volontaires. Ce «test» de 6 mois environ, facilite la diffusion et la reproductibilité de la démarche responsable sur l'ensemble du groupe. Notre accompagnement se compose de 4 phases distinctes et complémentaires :

#### Phase 1 : définition de la stratégie du « groupe »

Nous définissons un panel d'établissements pilotes afin d'identifier les actions déjà menées en matière de développement durable et les axes à améliorer. Au travers d'une réunion avec les équipes de Direction, nous abordons le thème de la RSE et présentons les enjeux nationaux et internationaux. L'objectif de cette première phase est de sensibiliser aux enjeux du développement durable, de pérenniser les indicateurs RSE déjà existants et de définir de nouveaux indices qui viendront consolider la stratégie du groupe.

#### Phase 2 : présentation de la plateforme [PRIMUM OFFICE®](#)

Nous mettons à disposition une plateforme en ligne, créée «sur mesure», à l'image du groupe. Cette plateforme intégrative permet de : *Recueillir les données ; Mettre à jour les indicateurs et les suivre ; D'organiser l'accompagnement à distance ; De piloter la démarche RSE ; De créer un réseau social de «Référénts RSE» ; D'animer des groupes de travail thématiques ; De mettre à disposition un catalogue d'actions ; D'organiser le reporting réglementaire ;*

#### Phase 3 : animation du réseau de «Référénts RSE»

Nous proposons de définir un «Référént RSE» dans chaque établissement du panel. Ce réseau de «Référénts RSE», que nous formons au préalable, suit les actions en cours et l'évolution vers les objectifs à atteindre, via la plateforme intégrative mise à disposition. Le réseau permet également de maintenir la dynamique dans la mise en oeuvre des actions à court, moyen et long terme.

#### Phase 4 : sensibilisation des établissements du groupe et déploiement de la démarche RSE

Nous identifions, avec le panel d'établissements, les points à améliorer et nous vous aidons à ajuster votre stratégie qui sera déployée sur l'ensemble de vos établissements. C'est par l'organisation d'une «Conférence sur les enjeux RSE» que nous sensibilisons tous vos collaborateurs à la démarche de développement durable. Nous présentons, avec vous, la stratégie du groupe, ses axes prioritaires, les objectifs et les actions exemplaires.

Par cet accompagnement, Primum non nocere permet à votre groupe d'impulser une démarche RSE et d'être en totale autonomie dans la mise en oeuvre et le suivi des actions.